

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON

Nº 79

ET AVIS

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Mme CROSS

(N° 208) — Loi sur le Mois de la petite entreprise au Manitoba (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Manitoba Small Business Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)

(M. PIWNIUK — 4 minutes)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Mme LAMOUREUX

(N° 225) — Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (dépistage systématique des troubles d'apprentissage)/The Public Schools Amendment Act (Universal Screening for Learning Disabilities)

M. Blashko

(N° 234) — Loi sur le Mois de la fierté (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Pride Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

M. Loiselle

(N° 300) — Loi modifiant la Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act

(M. BEREZA — 6 minutes)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. JOHNSON

(N° 202) — Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba (ententes de facturation nette)/The Manitoba Hydro Amendment Act (Net-Metering Agreements)

(M. PANKRATZ — 7 minutes)

Mme COOK

(N° 215) — Loi sur la présentation de rapports concernant les temps d'attente pour la consultation de spécialistes/The Specialist Wait Time Reporting Act

(M. le *ministre* MOROZ — 2 minutes)

Mme DELA CRUZ

(N° 216) — Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (plébiscites sur la fermeture permanente de salles d'urgence)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Plebiscite Before Permanent Emergency Room Closure)

(M. NARTH — 6 minutes)

M. Loiselle

(N° 218) — Loi sur le Mois de lutte contre les changements climatiques (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Climate Action Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)

(M. KING — 5 minutes)

M. WOWCHUK

(N° 221) — Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act (M. le ministre BUSHIE — 6 minutes)

M. JOHNSON

(N° 222) — Loi sur les intrus criminels et modification de la Loi sur la responsabilité des occupants/The Criminal Trespassers Act and Amendments to The Occupiers' Liability Act
(M. Blashko — 9 minutes)

Mme HIEBERT

(N° 228) — Loi modifiant la Loi de la taxe sur les ventes au détail (numéro d'identification d'agriculteur)/The Retail Sales Tax Amendment Act (Farmer's Identification Number)

(M^{me} la ministre NAYLOR — 9 minutes)

Mme COOK

(N° 233) — Loi sur le Mois de sensibilisation à la maladie de Lyme et aux autres maladies transmises par les tiques (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Lyme and Other Tick-borne Diseases Awareness Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)

(M. PANKRATZ — 7 minutes)

M. PERCHOTTE

(N° 236) — Loi modifiant le Code de la route (mesures en cas de harcèlement criminel)/The Highway Traffic Amendment Act (Stalking-Related Measures)

(M. OXENHAM — 3 minutes)

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. WHARTON

(N° 201) — Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries (vente au détail d'une gamme élargie de boissons alcoolisées)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act (Expanding Liquor Retail)

M. WASYLIW

(N° 204) — Loi modifiant le Code de la route (obligation de motiver tout ordre d'arrêt)/The Highway Traffic Amendment Act (Reason for Traffic Stop)

M. WASYLIW

(N° 205) — Loi sur la publication de rapports concernant les répercussions des mesures budgétaires/The Budget Impact Reporting Act

M. WASYLIW

(N° 206) — Loi sur la protection des propriétaires contre les offres d'achat non sollicitées/The Homeowner Protection from Unsolicited Purchase Offers Act

M. WASYLIW

(N° 207) — Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (expérience des directeurs en enseignement)/The Public Schools Amendment Act (Teaching Experience of Principals)

Mme DELA CRUZ

(N° 209) — Loi sur la Journée de la célébration de l'indépendance des Philippines (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Celebration of Philippine Independence Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)

M. WASYLIW

(N° 212) — Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act

M. WASYLIW

(N° 213) — Loi modifiant le Code des normes d'emploi (accords de non-concurrence)/The Employment Standards Code Amendment Act (Non-Compete Agreements)

M. WASYLIW

(N° 214) — Loi sur la parité et la diversité au sein des conseils d'administration/The Board Parity and Diversity Act

M. WASYLIW

(N° 217) — Loi sur la présentation de rapports sur l'efficacité énergétique/The Energy Efficiency Disclosure Act

M. WASYLIW

(N° 219) — Loi modifiant la Loi sur les services de police (intervention et signalement obligatoires en cas d'acte répréhensible commis par un autre agent de police)/The Police Services Amendment Act (Obligation to Respond to Police Wrongdoings)

M. WASYLIW

(N° 220) — Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act

M. SCHULER

(N° 223) — Loi de 2025 modifiant la Loi sur le temps réglementaire/The Official Time Amendment Act, 2025

M. WASYLIW

(N° 229) — Loi modifiant le Code des droits de la personne (accords de confidentialité)/The Human Rights Code Amendment Act (Non-Disclosure Agreements)

PROPOSITIONS

M. GUENTER — Droit de défendre son domicile et sa famille

23. Attendu:

que les députés de l'Assemblée reconnaissent que les crimes violents prennent des proportions épidémiques au Manitoba, comme le démontrent les récentes invasions de domicile violentes et les voies de fait graves dont ont été victimes deux personnes âgées de Winnipeg et un couple de Thompson;

que les lois du gouvernement fédéral libéral et du gouvernement provincial, indulgentes envers les criminels, ont créé une situation où des récidivistes violents peuvent être mis en liberté sous caution et puis récidiver dans les heures qui suivent;

que la présence des organismes chargés de l'application de la loi dans les collectivités rurales et éloignées et les politiques qui encadrent leur travail sont souvent insuffisantes pour permettre des interventions rapides en cas d'urgence;

que les articles 34 et 35 du *Code criminel* du Canada permettent aux Canadiens d'employer une force « raisonnable » pour se défendre ou défendre leurs biens ou d'autres personnes;

que trop souvent les personnes qui sont confrontées à une telle situation doivent prendre une décision de vie ou de mort en une fraction de seconde, sans avoir le temps de prendre en considération les neuf facteurs et conditions que prévoit actuellement le *Code criminel*;

que trop souvent les personnes qui doivent prendre cette décision sont ensuite harcelées par le système de justice pénale, tandis que les véritables criminels se promènent en toute liberté;

que tout criminel qui entre illégalement dans le domicile d'une personne y habitant légitimement et qui prend des risques en le faisant devrait, plutôt que cette personne, être tenu pleinement responsable de son acte;

que le fait d'être victime d'un crime et de risquer des poursuites pour avoir agi en légitime défense nuit à la santé mentale, à la santé financière, au bien-être et au sentiment de sécurité des Manitobains et des Canadiens:

qu'il est nécessaire de modifier le *Code criminel* afin de simplifier et de clarifier les conditions s'appliquant au recours à la légitime défense lorsque des personnes entrent illégalement dans le domicile d'autrui et qu'elles représentent une menace pour elles-mêmes ou pour autrui, afin d'éliminer l'obligation de battre en retraite avant d'employer la force pour agir en légitime défense et afin d'accorder une immunité en matière civile et pénale aux personnes qui prennent légitimement de telles mesures de défense contre des intrus;

que les jurys canadiens ont toujours réaffirmé les droits des propriétaires à la légitime défense relativement aux personnes et aux biens, étant donné que toute personne a le droit de se sentir en sécurité chez elle, il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement fédéral à modifier le *Code criminel* afin d'établir clairement qu'une personne est fondée à employer une force raisonnable, y compris létale, pour se protéger et protéger sa famille, d'autres personnes ou son domicile lorsqu'un particulier entre illégalement dans le domicile ou tente de le faire et qu'il y a des motifs raisonnables de croire qu'il constitue une menace à la vie et à la sécurité.

PROPOSITIONS — DÉBAT

- 1. M. EWASKO Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à annuler les modifications récemment apportées au *Règlement sur les brevets d'enseignement* (M^{me} la *ministre* CABLE 1 minute Il reste 131 minutes.)
- 2. M^{me} COMPTON Appui au gouvernement provincial pour ses efforts visant à offrir 800 nouvelles chirurgies de remplacement de la hanche ou du genou

(M. WHARTON — 4 minutes — Il reste 124 minutes.)

3. M. PERCHOTTE — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre en place un crédit d'impôt pour les bénévoles

(ouvert — Il reste 125 minutes.)

4. M^{me} STONE — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à éliminer la taxe sur la masse salariale nuisible à l'emploi

(M^{me} la *ministre* NAYLOR — 7 minutes — Il reste 128 minutes.)

- 5. M^{me} CROSS Encourager les Manitobains à acheter local (M^{me} STONE 1 minute Il reste 124 minutes.)
- 6. M^{me} DELA CRUZ Itinérance (M^{me} STONE 6 minutes Il reste 123 minutes.)
- 10. M^{me} CORBETT Nouvelles écoles (M. SCHULER 6 minutes Il reste 123 minutes.)
- 11. M^{me} HIEBERT Traitement des dépendances axé sur le rétablissement (M. OXENHAM 6 minutes Il reste 126 minutes.)
- 12. M. PANKRATZ 1 255 nouvelles embauches nettes dans le domaine de la santé (M^{me} BYRAM 4 minutes Il reste 124 minutes.)
- 14. M^{me} CHEN Protéger la santé des femmes au Manitoba (M^{me} BYRAM 10 minutes Il reste 126 minutes.)
- 15. M. BALCAEN Appel à la justice pour Jordyn
 (M. LOISELLE 5 minutes Il reste 132 minutes.)
- 16. M. OXENHAM Résultats de la stratégie de sécurité publique (M. BEREZA 8 minutes Il reste 124 minutes.)
- 17. M. JOHNSON Fiabilité des services d'urgence en milieu rural (M. DEVGAN 7 minutes Il reste 131 minutes.)

- 18. M. BRAR Soutien à l'industrie agricole au Manitoba (M. JOHNSON 7 minutes Il reste 137 minutes.)
- 19. M. KING Élimination de la taxe sur les ventes au détail pour la construction et la vente de nouvelles maisons

(M. LOISELLE — 1 minute — Il reste 131 minutes.)

20. M. BLASHKO — Engagement du gouvernement provincial à rouvrir la salle d'urgence de l'Hôpital Victoria

(M. PIWNIUK — 6 minutes — Il reste 126 minutes.)

- 21. M. WASYLIW Nécessité pour le Manitoba de lutter contre la crise du coût de la vie (M^{me} COMPTON 3 minutes Il reste 125 minutes.)
- 22. M. REDHEAD Promotion de l'avenir économique du Manitoba grâce à une collaboration des gouvernements provincial et fédéral à Churchill

 $(M^{\text{me}} \ BYRAM -- 5 \ minutes -- Il \ reste \ 125 \ minutes.)$

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* SALA

(N° 51) — Loi n° 2 d'exécution du budget de 2025 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2025 (2)

M. GOERTZEN

(N° 200) — Loi modifiant la Loi sur la responsabilité des occupants/The Occupiers' Liability Amendment Act

M. WASYLIW

(N° 231) — Loi modifiant la Loi électorale (jour du scrutin fixé à un samedi)/The Elections Amendment Act (Election Day on Saturday)

M. LAGASSÉ

(N° 235) — Loi modifiant le Code de la route (sécurité ferroviaire)/The Highway Traffic Amendment Act (Railway Safety)

M. EWASKO

(N° 237) — Loi sur les ceintures de sécurité dans les autobus scolaires/The School Bus Seat Belt Safety Act

M. EWASKO

(N° 238) — Loi modifiant le Code de la route (peines accrues en cas de dépassement d'autobus scolaire)/The Highway Traffic Amendment Act (Increased Penalties for Passing School Buses)

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. BALCAEN

M. BEREZA

M^{me} BYRAM

M^{me} Cook

M. EWASKO

M. GOERTZEN

M. GUENTER

 M^{me} HIEBERT

M. JOHNSON

M. KHAN

M. KING

M. LAGASSÉ

M. NARTH

M. NESBITT

M. PERCHOTTE

M. PIWNIUK

Mme ROBBINS

M. SCHULER

M^{me} STONE

M. WHARTON

M. WOWCHUK

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(48 heures 27 minutes)

(enceinte — Transport et Infrastructure)

(salle 254 — Éducation et Apprentissage de la petite enfance)

(salle 255 — Conseil exécutif)

ÉTAPE DU RAPPORT — DÉBAT — AMENDEMENTS

M^{me} la *ministre* SMITH

(N° 48) — Loi sur la détention des personnes agissant sous l'influence d'une substance intoxicante aux fins de protection et de prestation de soins/The Protective Detention and Care of Intoxicated Persons Act (M. BEREZA — premier amendement)

(M. PANKRATZ — 6 minutes)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M^{me} la *ministre* SMITH

(N° 48) — Loi sur la détention des personnes agissant sous l'influence d'une substance intoxicante aux fins de protection et de prestation de soins/The Protective Detention and Care of Intoxicated Persons Act (amendements [2] — M. BEREZA)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

M^{me} la *ministre* SMITH

(N° 12) — Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation et de rénovation/The Housing and Renewal Corporation Amendment Act

Projet de loi choisi par l'opposition (M^{me} HIEBERT — 23 minutes)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* WIEBE

(N° 8) — Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* WIEBE

(N° 23) — Loi visant à défendre l'expression sur des questions d'intérêt public/The Public Interest Expression Defence Act

Projet de loi choisi par l'opposition

(amendé — comité)

M. le *ministre* WIEBE

(N° 30) — Loi modifiant la Loi sur le financement des élections et la Loi électorale/The Election Financing Amendment and Elections Amendment Act

Projet de loi choisi par l'opposition

M^{me} la *ministre* SCHMIDT

(N° 40) — Loi sur les activités scolaires soulignant notamment l'« Ô Canada » et la reconnaissance des territoires et des traités (modification de la Loi sur l'administration scolaire et de la Loi sur les écoles publiques)/An Act respecting "O Canada" and Other Observances and Land and Treaty Acknowledgements in Schools (Education Administration Act and Public Schools Act Amended)

Projet de loi choisi par l'opposition

(amendé — comité)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le *ministre* WIEBE

(N° 49) — Loi n° 2 modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (2)

(M. BALCAEN — 9 minutes)

M. le *premier ministre* KINEW

(N° 50) — Loi modifiant la Loi sur les questions constitutionnelles/The Constitutional Questions Amendment Act

(M. BALCAEN — 5 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre SALA

(N° 46) — Loi d'exécution du budget de 2025 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2025
(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M^{me} la *ministre* FONTAINE — Comité spécial sur le journalisme local

Que soit créé un Comité spécial sur le journalisme local chargé de faire des recommandations sur l'avenir du journalisme local, y compris les médias ruraux et culturels comme les publications en français, en pilipino, en pendjabi et en chinois, et dont le mandat est d'étudier les questions liées à l'aide au journalisme provenant du secteur public et de faire rapport de ses conclusions à l'Assemblée dans les 30 jours suivant le début de la session d'automne de 2025;

que le Comité soit composé:

- a) de quatre députés choisis par le caucus néo-démocrate,
- b) de deux députés choisis par le caucus progressiste-conservateur;

que le Comité soit autorisé à décider du déroulement de ses travaux, y compris la tenue de réunions aux moments et aux endroits qu'il juge appropriés pour recevoir des mémoires et entendre des présentations;

que, sauf disposition contraire de la présente motion, le Comité jouisse du même statut et des mêmes pouvoirs que les comités permanents de l'Assemblée et qu'il suive les mêmes règles et procédures que ces derniers, notamment en ce qui a trait au pouvoir de créer un sous-comité chargé de l'exercice de l'une quelconque de ses fonctions;

qu'après l'avoir adoptée, l'Assemblée ne puisse modifier la présente motion que par les moyens suivants :

- a) avec son consentement unanime;
- b) par l'adoption d'une nouvelle motion;
- c) avec le consentement écrit de tous les leaders à l'Assemblée, si l'Assemblée ne siège pas.

Motion d'amendement de M. JOHNSON

Que le premier paragraphe de la motion soit remplacé par ce qui suit :

Que soit créé un Comité spécial sur le journalisme local chargé de faire des recommandations sur l'avenir du journalisme local, y compris les médias ruraux et culturels représentant tout groupe ethnique ou toute langue non officielle — pourvu que ces médias ne véhiculent aucun discours haineux et ne s'opposent pas aux valeurs manitobaines d'inclusivité et de respect à l'égard de toutes les races, religions et origines —, et dont le mandat est d'étudier les questions liées à l'aide au journalisme provenant du secteur public et de faire rapport de ses conclusions à l'Assemblée dans les 30 jours suivant le début de la session d'automne de 2025:

(M. SCHULER — 13 minutes)

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M^{me} la *ministre* FONTAINE

Que l'Assemblée réaffirme son respect et son appui pour la convention de transition ainsi que son respect de la volonté démocratique des électeurs du Manitoba.

12